

## Les experts du réseau !Xi

Le réseau !Xi est un groupe pluridisciplinaire constitué par des professionnels indépendants - architectes, ingénieurs et techniciens de qualifications diverses - experts généralistes ou spécialistes dans les domaines d'activité relevant de leurs compétences.

Le réseau constitue une structure organisée à l'échelon national dont l'objet est d'instruire toutes missions d'expertise et d'arbitrage confiées par les sociétés d'assurance dans le cadre des garanties dommages, responsabilités, protection juridique et assistance.

Ceci dans le respect de valeurs et de principes édictés par une charte de fonctionnement commune.

Le réseau est doté d'un système informatique de gestion globale, d'un service de télégestion et d'un portail internet de consultation.

[En savoir plus...](#)

[Rechercher un expert...](#)

Les experts iard

Professionnels d'expérience et pour la plupart agréés ou certifiés par les instances de référence, les experts iard du réseau !Xi interviennent dans les domaines généraux tels que le dommage (incendie, DDE, vol, CAT-NAT, &hellip;) et la responsabilité civile générale, ou plus spécifiques tels que les risques industriels (RC, bris de machines, &hellip;) les risques agricoles, le transport (MT, RCT, déménagement, &hellip;) les risques maritimes, les pertes d'exploitation, ou encore les sinistres électro-domestiques, informatiques ou électro-mécaniques.

[Fermer cette fenetre...](#)

[En savoir plus...](#)

[Rechercher un expert...](#)

## Les experts construction

Tous les experts construction du réseau

!Xi ont exercé une activité dans le domaine du bâtiment ou des travaux publics (maitrise d'œuvre, ingénierie, économie de la construction, entreprise).

Les experts construction sont agréés CRAC pour une grande majorité d'entre eux, et certifiés CSTB pour certains.

Ils interviennent pour l'instruction des missions relevant des garanties dommages-ouvrage, responsabilité civile décennale ou professionnelle, police unique de chantier, tous risques chantier, CAT-NAT sécheresse, assistances spécifiques diverses. Sur demande des sociétés d'assurance, les dossiers à faible enjeu peuvent être instruits en délégation de gestion par les experts.

Fermer cette fenetre...

En savoir plus...

Rechercher un expert...

## Les experts PJ

Les experts du réseau !Xi, formés en droit général, de la construction et de l'assurance, interviennent pour l'instruction des missions de protection juridique qui entrent dans leurs domaines de compétence.

Fermer cette fenetre...

En savoir plus...

Rechercher un expert...

L'expertise à distance

Les sinistres de fréquence à faible enjeu dans les domaines de l'iard et de la construction, ainsi que les litiges simples en protection juridique peuvent être traités à distance soit par le service de télégestion (!Xitel) du siège d'!Xi Groupe, soit par les experts du réseau spécialistes en la matière et dotés des ressources nécessaires.

Fermer cette fenetre...